# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 28 novembre 2000** 

Votants: 38

Convocation du Conseil Municipal:

le 16 Novembre 2000

Chemin Communal du Millénaire : acquisition AUDEBERT -Secteur 7 Marais de Saint-Rémis

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 30 Novembre 2000

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC, Maire

#### Présents:

## Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS. M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES. Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC. M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200529

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000**

<u>Urbanisme & Affaires Immobilières</u>

Chemin Communal du Millénaire : acquisition AUDEBERT -Secteur 7 Marais de Saint-Rémis

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du Millénaire, Madame AUDEBERT a donné son accord pour la vente d'une emprise de terrain sur sa propriété en nature de terre agricole, dans le secteur du Marais de Saint-Rémis.

Cette emprise, d'une superficie d'environ 36 m², s'effectue sur la parcelle cadastrée section YV n° 25 d'une superficie totale de 1625 m². La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la plantation d'arbres d'alignement en bordure du Chemin Communal du Millénaire.

Le prix de la cession est de 54,00 F (soit 1,50 F/m²), correspondant à l'estimation du Service du Domaine pour le Chemin Communal du Millénaire.

L'indemnité d'éviction due par la Ville au locataire du terrain, Monsieur Denis MATHE s'élève à 82,00 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître ARTARIT. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour